

Verbatim de l'AG de SLU (10 octobre 2009)

dimanche 18 octobre 2009

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3018>

POINT 2. MASTÉRISATION

Alexis Grélois.

Il est inutile de revenir sur le contenu d'une réforme qui devait s'appliquer obligatoirement en 2010, car c'est l'année qui verra le plus grand nombre d'enseignants (30 000) partir en retraite et permettra donc de détruire le plus grand nombre de postes de manière relativement indolore en mettant dans les classes deux promotions de jeunes professeurs.

Nous avons remporté 2 victoires, dans lesquelles le rôle de SLU n'a pas été mince : il y a un an, aux États généraux de la formation des enseignants (Créteil, 4 octobre 2008), l'acceptation de la réforme était quasi unanime. Mais nous avons réussi à lancer l'Appel du 8 novembre, puis à obtenir le report d'un an de la réforme des concours, puis à bloquer la remontée des maquettes dédiées. Très peu ont été déposées et l'AERES a refusé de les évaluer. Seul l'enseignement catholique a mis en place des masters « enseignement » et ces derniers ne font pas le plein car ils n'offrent guère de débouchés et leur contenu est très insuffisant : celui de l'Institut catholique de Toulouse ne compte ainsi que 300 heures à partager en plusieurs disciplines + 108 h de stage (par comparaison, la préparation au CAPES et à l'agrégation de l'Université de Rouen propose plus de 1300 heures de cours). L'échec des stages de 108h est aussi à souligner.

Mais l'année se solde sur un double échec :

la formation des enseignants n'est pas devenue un enjeu du débat public. Le Snes a fait le choix de soutenir la réforme et de fermer les yeux sur ses dangers en échange d'une vague promesse de revalorisation... qui vient d'être remise aux calendes grecques. On ne peut que se féliciter de la dernière prise de position de l'UNEF en regrettant qu'elle vienne si tard. La direction de la FCPE a pris position contre la réforme, mais n'a pas communiqué à ce sujet dans les sections locales. La presse, à part quelques exceptions, n'y a rien compris.

Le gouvernement a donc pu choisir le passage en force avec la publication des décrets, le 28 juillet.

Essayons de faire un peu de prospective, en lisant notamment les discours de D. Filâtre et de la CPU.

Beaucoup de collègues pensent qu'il faut recommencer comme l'an dernier et que le simple blocage des maquettes permettra de faire que les dispositions transitoires – un moindre mal – deviennent permanentes. Mais la réforme peut s'appliquer sans masters dédiés et la situation a changé en un an.

L'an dernier, nous étions encore dans un pilotage administratif autoritaire de la fusion IUFM/UFR, déléguée par la CPU à la CDIUFM (qui avait proposé la mastérisation avant la présidentielle). Cette tentative a provoqué une révolte et débouché sur une « union sacrée » entre UFR et IUFM. Maintenant, nous sommes bien davantage entrés dans l'anomie libérale. Beaucoup de collègues attendent un cadrage, promis pour décembre ou mars. Il ne viendra pas, ou plus exactement, il sera flou.

En effet, le but de cette réforme est de réaliser enfin dans le supérieur le grand marché de l'éducation, qui est déjà en cours de formation dans le secondaire (la carte scolaire est devenue illisible, entre classes européennes, ZEP bilingues, etc.). La réforme en cours produit la même chose : son but est de produire des formations et des enseignants aussi différents que possible. Confrontés à une offre illisible, les étudiants présenteront de plus en plus des profils différenciés, de manière à répondre aux attentes d'établissements scolaires cherchant à se distinguer par des projets répondant aux

attentes diverses de populations parentales segmentées. Certains chefs d'établissement préféreront des candidats doués en didactique, d'autres prendront des docteurs. « La Sorbonne™ » formera-t-elle les futurs profs d'élite du privé d'excellence qui ne demande qu'à se développer ? Actuellement, les contrats entre l'État et la plupart des établissements privés (catholiques surtout) font qu'il est plus intéressant financièrement pour un enseignant d'aller dans le public, mais cela pourrait changer, avec tous les risques de marginalisation du secteur public que cela signifie.

Le flou du cadrage permet d'avoir des maquettes aussi différenciées que possible. Il est hélas probable que la fébrilité des acteurs, en particulier des IUFM légitimement inquiets pour leur avenir, ne débouche sur une floraison de maquettes avant même le cadrage. La motion du département des études ibériques de Paris IV est une forme de réponse à cette pression, mais elle fait voler en éclats l'unité du mouvement contre la réforme. Les ministères, la CDIUFM et la CPU, mais aussi une partie de la CNFDE, poussent à la professionnalisation « en biseau » (dès la L1) de la formation des enseignants, ce qui pose évidemment un problème de « gestion des flux », comme l'écrit la CPU pour ne pas parler de sélection. Il serait en effet périlleux de préparer plusieurs dizaines de milliers d'étudiants aux métiers de l'enseignement alors qu'il n'y aura jamais plus de quelques milliers de postes par an à leur offrir. Le choix de la professionnalisation ne peut donc qu'amener à un « tubage » des formations, c'est-à-dire à l'instauration d'un numerus clausus en M et même en L1, de manière à ne pas laisser entrer dans les cursus plus d'étudiants qu'il n'y aura d'emplois, qu'ils soient de fonctionnaires, de contractuels ou de vacataires. La question de la sélection est donc posée implicitement.

En apparence, le seul garde-fou contre l'éclatement du cadre national des diplômes est le concours, mais il est en train d'éclater. Il y a des signes de reprise en main des jurys (en histoire, il est par exemple question de faire disparaître certaines périodes du CAPES).

De plus, comme le ministère s'est aperçu que les stages de 108 h ne marchent pas et qu'il veut éviter que les reçus-collés ne forment une masse revendicative, il envisage de proposer aux étudiants des masters de passer au moins deux concours, celui de

professeurs des écoles dès le mois de décembre de M2, puis le CAPES en mars. Or actuellement, les formations sont très différentes. Cela induit l'idée d'un M1 très généraliste, puis d'un M2 entre décembre et mars délivrant une formation pour passer le CAPES, dont le contenu sera nécessairement revu à la baisse. Il existe donc un risque élevé de dénaturation du master et du CAPES. Il faut envisager de mettre en place des coordinations de préparateurs, comme cela a été fait en SVT.

Enfin, D. Filâtre et la CPU ont insisté plusieurs fois ces derniers mois sur leur volonté d'avoir une « intrication » forte formation / recrutement, celui-ci devant s'appuyer sur celle-là. Il faudrait donc que le concours prenne en compte ce qui a été fait en master (y compris éventuellement le stage). On va donc vers des concours à la carte, aux contenus individualisés, comprenant deux ou trois des quatre composantes listées par la CPU dans sa lettre aux ministres datée du 2 octobre 2009 : disciplinaire, didactique, ouverture à la recherche, connaissance de l'environnement socio-économique, le tout en 600 heures. La dilution du concours dans le master est en marche ; il sera facile de le supprimer quand il ne sera plus qu'une addition d'ECTS.

Christine Noille-Clauzade

Lit la lettre adressée par L. Collet le 2 octobre 2009 aux ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à la suite des « États généraux [par internet] de la formation des enseignants » organisés par la CDIUFM, sous l'influence de D. Filâtre. Cette demande des réponses aux 4 principaux problèmes de la mastérisation :

comment obliger les étudiants à faire plusieurs choses à la fois ?

pas de cadrage ni de gestion des stages.

quelle place de la recherche dans ces M ? variable d'une université ou d'une discipline à l'autre ? concurrence ou cadrage national ?

incertitude sur le contenu des concours.

La lettre propose :

la concomitance formation / concours, en introduisant dans ce dernier une part de contrôle continu validé uniquement par le master. Les concours valideraient plusieurs

des quatre types de compétences requises. Concours à la carte : il y aurait différents concours pour les différents étudiants (formation initiale, reconversion professionnelle, reprise d'études, etc.).

point de principe : importance des masters en 2 ans.

demande d'un cadrage pour les stages.

la place de la recherche est réaffirmée, sans dire comment.

la CPU, opposée à la multiplication des reçus-collés (nous avons bien travaillé !), appelle à traiter la question de la « gestion des flux de façon responsable, pour nos masters et pour nos jeunes », euphémisme pour ne pas parler de sélection à l'entrée des masters.

point à destination de l'UNEF : les bourses, ce n'est pas assez. Il faut inventer des « cordées de la réussite » pour les futurs enseignants.

Une fois de plus, la CPU ne parle pas en notre nom !

DISCUSSION

Hélène Conjeaud Sur le problème de la variation des concours en fonction de la région, n'y a-t-il pas une autre idée, tirée de la stratégie nationale pour l'innovation ? Ce qui en ressort, c'est que les enseignants sont là pour combattre l'idée que la science ne serait pas au service de tous. Il faut convaincre les gens que la science est pour le bien de tous. Se met en place une recherche très particulière, qui n'a plus rien de critique.

M. B. Sur la bataille et les difficultés, il y aura des affrontements internes. D'abord avec les étudiants : si les mesures transitoires s'appliquent bien cette année, les étudiants recalés demanderont le M1. Certains syndicats le demandent déjà. Il faut faire le bilan de ce qui se fait dans chaque université. Les étudiants vont vite faire la différence entre les universités qui vont leur donner un plus (le M1) et les autres. Les textes permettent d'introduire de fortes concurrences entre universités. Il y aura aussi des oppositions entre IUFM et UFR. Les IUFM veulent mettre du professionnalisant partout, et les UFR du disciplinaire. La situation sera très différente dans les universités ayant intégré les IUFM et chez les autres. Tout l'enjeu de la CNFDE qui aura lieu à Censier le 24

octobre est de savoir si nous pouvons reconstituer un front commun. Si on n'y arrive pas, le ministère va tout faire passer en bloc. Les digues vont céder. La position de l'UNEF va être un point d'appui important. Mais le simple fait de refuser les maquettes ne va pas être une position suffisante.

Pedro Cordoba Les hispanistes de Paris IV ont voté cette motion pour prendre les devants. Pour couper l'herbe sous le pied de ceux qui manœuvrent pour aller contre ce que nous avons revendiqué l'an dernier.

Dès que Filâtre a dit : « il ne faut pas travailler sur les maquettes », je me suis dit qu'il fallait faire le contraire. Parenthèse sur Filâtre : c'est une honte que le représentant de l'université sur cette question soit Filâtre. Nous devrions interdire à cet individu de parler au nom de l'Université. Les difficultés énormes qui nous attendent ont été soulignées ; elles viennent de ce que nous n'avons pas voulu les voir l'année dernière. L'unité a eu son rôle, mais elle reposait sur une alliance totalement factice, inexistante, puisque les buts des uns et des autres sont incompatibles depuis le début ; c'est une réalité qui émerge et dont il faut tenir compte.

Ce qui émerge de cette histoire, c'est que les collègues, y compris dans les IUFM, prennent leurs distances avec les thèses défendues par la CDIUFM. Sur la question de la sélection par rapport à celle des concours : des masters pro sans sélection sont totalement impossibles à mettre en place. Il n'y a aucune formation professionnelle qui ne repose sur l'adéquation entre le nombre de places dans la formation et les débouchés envisageables. Si la formation commence en M, il faut à peu près le même nombre d'inscrits que de nombre postes au bout. Et si elle commence en L1, il faut une sélection à l'entrée de toutes les filières universitaires. S'il y a des masters pro enseignement, cela veut dire une sélection très forte à l'entrée. Évidemment, la conséquence de cela, c'est la disparition des concours. S'il y a sélection, il n'y a plus d'utilité du concours.

Dernier point : quoi que décident les intervenants (cadrage ou pas), cela ne pourra jamais être obligatoire. Ces masters enseignements seront facultatifs pour les universités et les candidats. On ne peut pas obliger une université à mettre en place un

master enseignement. Les candidats peuvent toujours se présenter avec n'importe quel master en candidats libres, sauf à faire disparaître les concours immédiatement. SI C'EST FACULTATIF POUR LES UNIVERSITÉS COMME POUR LES CANDIDATS, NE LE METTONS PAS EN PLACE. C'est un système de « gestion par le stress » qui amène les personnes concernées à faire ce qu'elles ne veulent pas faire par crainte du pire.

Marie-Albane de Suremain

Dans les IUFM, le contexte a changé par rapport à l'an dernier. Les concours sont maintenus pour un an, mais le stage est supprimé dès la rentrée 2010. Les IUFM perdent donc la moitié de leur raison d'être dès la rentrée prochaine, ce qui pousse beaucoup de gens à « accepter » ce cadre pour maintenir un peu de formation professionnelle (formation en biseau).

Il y a donc un regain de division, des attitudes qui peuvent aller jusqu'à la défiance réciproque entre UFR et IUFM. L'unité, même factice, a eu une efficacité fonctionnelle l'an dernier. Aujourd'hui, ce front n'est pas présent. Il faut donc aller à la réunion du 24 octobre. Cette défiance tient à des enjeux immédiats pour les IUFM et empêche de lever les yeux du guidon (« Quel service aurais-je l'an prochain ? »). La stratégie des UFR n'est pas toujours lisible et peut parfois être mal interprétée (motion de Paris IV).

Il y a aussi un repli sur les enjeux locaux (académies, UFR, IUFM). Dans les IUFM, certains sites cherchent à préserver leurs intérêts alors que d'autres sites sont menacés. C'est la division générale, l'émiettement paroxystique. Il faut reconstruire l'unité. Mais l'an dernier, la situation était peu favorable.

Un point d'ancrage reste fort, la question des concours, à laquelle les gens sont attachés (à l'IUFM comme dans les UFR). Mais le problème est que l'on ne sait rien de sûr actuellement sur les concours, leur calendrier, etc. Il faut redonner une stratégie globale, ne pas tomber dans le piège du repli sur les situations locales, qui serait catastrophique pour tout le monde.

J.-L. F. Sur la lettre de la CPU : je fais la même lecture que Christine Noille pour les points précis, mais pas sur le point tactique, en raison de l'atmosphère qu'il y avait lors de deux longues réunions récentes sur la mastérisation, organisées l'une par les États généraux de la FDE (CDIUFM), l'autre par la CPU. ➤ contrairement à d'autres réunions

avec les mêmes interlocuteurs, le discours de consensus était cette réforme est vraiment nulle. C'est nouveau. Prenons-les au mot. Essayons de casser ce raisonnement paradoxal consistant à dire que cette réforme nulle doit être appliquée. ➤ deux positions sont possibles : soit comme P. Cordoba, prendre la position contraire, soit de façon moins mécanique, prendre la CPU et la CDIUFM au mot pour rebondir dans la lutte sur ce point-là. Tactiquement, c'est l'un des rares points de l'an dernier sur lequel on peut gagner. Je suis persuadé qu'on peut obtenir l'annulation des décrets, même si on a des raisons d'être pessimiste sur l'ensemble de la réforme.

Il y a quelques lignes de front importantes (tout cela est sorti pendant la réunion de la CPU, à la tribune) :

La différenciation de la place de la recherche. Dans le référentiel des quatre blocs, cela ne fonctionne pas pareil partout. Pour des PLC de sciences, cela ne fonctionne pas comme pour les PLC de SHS : il a été dit clairement que les professeurs de sciences n'avaient pas vraiment besoin de lien avec la recherche.

Dans les tuyaux, pour contrer l'objection de Pedro Cordoba, il y a une proposition de suppression de l'accès au concours autorisé pour tout master.

Sur la sélection : la position de l'UNEF par sa dureté est extrêmement importante. Elle a plusieurs raisons : le refus de la sélection, mais aussi le fait que leur principal rival dans le syndicalisme étudiant, la FAGE, a pris la position contraire. La FAGE a été la seule organisation syndicale dans la réunion du 7 octobre à approuver cette réforme.

Sur les stages, P. Baranger (ancien président de la CDIUFM) a reconnu que comme les étudiants préparatoires ne veulent pas les faire, seuls les feront ceux qui ont le couteau sous la gorge financièrement et ceux qui vont profiter d'un effet d'aubaine (3 000 euros à récupérer, sans espoir aucun du concours). Mais ce qu'il propose, c'est de rendre les stages obligatoires en leur consacrant l'une des épreuves du concours. Pour la première fois, nos adversaires mettent donc l'accent sur ce qui ne va pas et proposent des solutions pour en sortir. Mais leurs propositions vont dans le sens d'un renforcement de l'autoritarisme administratif, en barrant l'accès aux concours à ceux qui ne seront pas passés par un master enseignement et qui n'auront pas fait de stage de 108 h. Le renforcement du cursus intégré est le seul moyen d'obliger les étudiants à faire ces stages et de les rendre obligatoires comme éléments du concours.

C. N.-C. Oui, la CPU reprend nos principaux arguments. Mais leurs conclusions ne vont pas du tout. Attention à la rhétorique ! Les prendre au pied de la lettre, d'accord, mais aussi dénoncer ce détournement de nos arguments au service de quelque chose qui est encore pire.

M. B. voici la liste des six points sur lesquels il faut construire la mobilisation : 1. Pas plus que l'an dernier, il n'est possible de créer un bon master qui réunisse travail de recherche, préparation au concours, formation professionnelle et stage. C'est ce que montrent les masters des instituts catholiques. 2. Les UFR restent sensibles aux menaces pesant sur les masters recherche. 3. Les IUFM et bien d'autres continuent à dénoncer la suppression de la formation professionnelle après le concours, qu'un vague compagnonnage ne saurait remplacer. 4. Le risque de multiplication des reçus collés est bien réel. 5. Les stages reviennent à utiliser des étudiants comme bouche-trous. 6. Il faut dénoncer le risque de dénaturation des concours par les projets des ministères (épreuves administratives) et de la CPU (épreuves différenciées, contrôle continu, prise en compte des stages).

C. N.-C. Il faut demander une véritable formation continue, financée et cadrée.

P. C. D'accord avec Michel Bernard. Mais il faut être précis sur la formation continue : ça ne marchera jamais en France s'il n'y a pas de rétribution à la clé. Il faut que, comme en Espagne ou au Portugal, un prof qui fait une formation supplémentaire soit augmenté. Sur la question essentielle (JLF et MB) : est-il possible d'obliger les candidats au concours à avoir un master pro, à avoir fait un stage, etc. ? NON, à moins de remettre en cause le règlement de la fonction publique, qui implique que tout concours soit ouvert aux candidats libres. Il est impossible de faire autrement juridiquement (actuellement). Donc quelqu'un qui a le diplôme requis peut présenter le concours. Peut-on intégrer dans le concours des épreuves qui obligeraient à faire un stage (rapport de stage) ? OUI (cf. écoles scientifiques). Mais on peut le mettre en place à l'université à condition de découpler le master de la préparation au concours. Les étudiants feront le master, puis les stages (offerts par le Rectorat). Il faut pouvoir séparer diplôme et concours : ce sera vrai pour l'agrégation, pourquoi pas pour le

CAPES ?

M.-A. de S. La formation continue est enjeu majeur. Cela coûte très cher ; il faut financer. Or elle ne l'est plus par les rectorats. Luc Chatel a récemment dénoncé le manque criant de formation continue , mais, attention, il ne la conçoit que pour préparer la réorientation professionnelle des professeurs vers d'autres métiers !